



**Synode
du 13 au 15 juin 2021 à Berne, BERNEXPO**

Interpellation concernant les activités du Conseil et de la chancellerie de l'EERS à propos de la résolution de l'année dernière « Situation à Moria et sur les îles grecques »

Propositions

L'interpellateur et les autres signataires demandent au Conseil de l'EERS de répondre aux questions suivantes, concernant les activités de l'EERS dans le domaine de la migration :

1. Quelles mesures le Conseil a-t-il prises depuis l'adoption de la résolution pour faire en sorte que les demandes formulées dans la résolution soient entendues par les organes compétents ?
2. Les « négociations diplomatiques »¹ en particulier, telles qu'envisagées par le membre du Conseil Daniel Reuter lors de l'adoption de la résolution, ont-elles été menées ?
3. Quelles mesures concrètes sont actuellement prises par le Conseil et la chancellerie de l'EERS pour donner de l'importance aux demandes non satisfaites de la résolution – et aussi aux appels de la déclaration interreligieuse « En face, il y a toujours un être humain » ?
4. Le Conseil et/ou la chancellerie sont-ils actuellement impliqué dans des plateformes et initiatives de l'Église ou de la société civile qui formulent des demandes similaires à la résolution à l'encontre du Conseil fédéral ?
 - 4.1. Si oui : quelles sont les plateformes ou initiatives impliquées et quel est l'engagement de l'EERS ?
 - 4.2. Si non : pour quelles raisons le Conseil et la chancellerie se sont-ils abstenus de le faire jusqu'à présent ?
5. Dans un avenir proche, le Conseil envisage-t-il de maintenir ou, le cas échéant, d'étendre ses activités ou celles de la chancellerie, conformément aux questions susmentionnées ?

¹ Procès-verbal du Synode du 13 au 14 septembre 2020 à Berne, p. 130.

Argumentaire

Lors du Synode extraordinaire du 14 septembre 2020 à Berne, le Synode a adopté une résolution « Situation à Moria et sur les îles grecques ». Celle-ci a comme toile de fond l'incendie qui a détruit le camp de Moria le 9 septembre et laissé quelques 12 000 personnes sans abri. Malgré des demandes claires émanant également d'autres acteurs de la société civile et malgré les offres de soutien répétées de plusieurs villes, la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter et le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) refusent apparemment toujours d'accueillir un nombre important de personnes originaires de Moria. Et ce malgré le fait que, selon divers médias, les conditions sur le terrain sont totalement inhumaines depuis l'incendie. Ainsi, l'appel de la résolution est malheureusement toujours d'actualité et urgent.

Outre les divers acteurs de la société civile, des voix issues des milieux ecclésiastiques s'élèvent également de manière répétée. De même, plusieurs événements et initiatives nous rappellent sous diverses formes que la misère de plusieurs milliers de personnes dans des camps en divers endroits d'Europe persiste. En revanche, depuis la résolution de l'année dernière, nous n'avons pas entendu l'EERS – du moins publiquement – sur cette question. Le but de cette interpellation est de fournir au Synode des éclaircissements sur les activités du Conseil et de la chancellerie de l'EERS à cet égard.

Autres signataires :

Manuel J. Amstutz
Jean-Luc Blondel
Georges Bolay
David Brechet
Willy Bühler
Aude Collaud
Andreas Fuog
Katharina Heyden
Marie-Claude Ischer
Marie Jancik
Christoph Knoch
Guy Liagre
Lydia Schranz
Karin Spiess
Elvira Weber
Lea Zeiske
Laurent Zumstein